L'Exposition de Lille

Les vœux que nous formulions se sont heureusement réalisés. Nous avons enfin eu hier une journée ensoleillée, aussi une vraie cohue a-t-elle envahi dès deux heures les portes de l'Exposition.

On se portait littéralement dans les Galeries des différents pavillons. Vers 3 heures et 1/2, au moment où le maëstro Bromet levait son bâton de chef d'orchestre, on peut estimer à plusieurs milliers de personnes, — dames, jeunes filles et fillettes en toilette d'été, — la masse des auditeurs qui se pressait autour du kiosque de la Métallurgie et qui n'a quitté la place qu'avec les derniers accords accompagnés d'applaudissements unanimes.

Remarqué parmi les visiteurs, les Limonadiers et maîtres d'hotels de l'arrondissement de Rouen, arrivés le matin même, par train spécial dans notre ville qu'ils avaient choisie cette année comme but de leur promenade estivale.

Les excursionnistes qui portaient tous un galon blanc à la casquette ont déjeuné à la Brasserie de l'Industrie, à l'Exposition, qu'ils ont parcourue successivement dans toutes ses parties. Ils étaient accompagnés de M. Laurent, ancien Maire de Rouen, et de M. Sarrazin, leur Conseil.

L'Exposition d'horticulture a largement profité de cette énorme affluence qui ira sans cesse croissante.

La Rivière Styx, Le Water-Chut, L'Américan Tobogan voie leur vogue continuer. Les Coureuses Lion avec leurs 4 enfants nés avant terme sont toujours très visitées.

Quant au Casino, qui tient un succès durable avec sa troupe de premier ordre et dont le spectacle doit varier chaque semaine, il nous prépare des numéros sensationnels,

C'est ainsi qu'on annonce pour samedi soir, — pour quatre représentations seulement — les débuts de Vaunel, le roi du Concert ; de Marcel Lefebvre, poète-conférencier du Chat Noir et de la Bodinière, accompagné de M. Richard Majofsky, pianiste compositeur des Concerts Carmen Sylva, de Bucharest, et de Mlle Camille Ducy, du Théâtre des Variétés de Paris.

En voilà plus qu'il n'en faut pour assurer tous les soirs salle comble à ce coquet établissement.

Les denrées alimentaires. — Nous recevons de la Chambre syndicale des ouvriers boulangers une protestation contre la condamnation de M. Paul Vaneste, inculpé d'introduction de matières nocives dans le pain. La lettre contient malheureusement des attaques contre un tiers qui, si nous les insérions, serait, en droit de nous attraire devant la justice et de nous faire condamner. C'est pour cette raison que, tout en donnant acte aux ouvriers boulangers de leur protestation en faveur de leur camarade Vaneste, nous ne pouvons publier leur lettre.

Société de Géographie de Lille. — La Société de Géographie de Lille organise pour le mardi 8 juillet une excursion dans la Vallée heureuse. Visite des Carrières de marbre de MM. Hénaux frères, à Hydrequent. Directeurs, MM. Palliez-Colin et Thieffry.

Les inscriptions sont reçues au secrétariat de la Société.

Les Anciens Militaires du train. — Dimanche 22, la Société Amicale des Anciens Militaires du train célébrera son 4e anniversaire. A une heure aura lieu un banquet à l'Hôtel des Roches de Cancale. De 9 h. à 11 h. du matin les membres du Conseil d'administration se tiendront au siège central, 18, place des Reigneaux, pour recevoir les sociétaires arrivant du dehors.

A l'Académie De Winter. — On nous communique la note suivante : Samedi a eu lieu l'inauguration du cours d'histoire de l'art à l'académie De Winter. M. Emile Gavelle, ancien élève de M. De Winter, a exposé devant une quinzaine d'élèves peintres et quelques amis du directeur, les principes résolument réalistes qui ne cesseront d'inspirer l'enseignement de la nouvelle école. Il a montré comment les artistes franco flamands de la fin du moyen-âge, forts des mêmes principes ont conquis l'Europe et régénéré l'art occidental.

Les receveurs-buralistes. — L'A. A. des receveurs-buralistes du Nord s'est réunie le dimanche 15 juin.

Parmi les questions à l'ordre du jour ou soulevées en séance, nous signalerons le vœu émis par l'assemblée de voir se former des associations autonomes dans chaque département, reliées entre elles par un comité fédéral et un congrès annuel à Paris.

Des félicitations sont ensuite votées aux membres d'honneur et membres honoraires qui ont été élus ou réélus députés, en les invitant à former un groupe chargé de défendre au Parlement les intérêts de la corporation.

Enfin, une somme de dix francs est votée en faveur des sinistrés de la Martinique.

Arrestation d'une voleuse. — La police de sûreté a mis en état d'arrestation hier matin, la femme Sylvie Coussiers, cardeuse, 31 ans, demeurant rue Jacques-Lefebvre, 31 à La Madeleine.

Cette femme a été surprise au moment ou elle dérobait un porte-monnaie, à une dame qui se trouvait au marché de la place Gentil Muiron.

La voleuse a été déférée au parquet.

Société industrielle du Nord. — *Concours de dessin d'art.* 20 juillet. — Les industries choisies pour cette année sont : 1° Papiers peints. — 2° Céramique. — 3° Ferronnerie. Le programme de ce concours sera remis ou adressé à toute personne qui en fera la demande au Secrétariat.

Employé indélicat. — M. Victor Duvinage, épicier, rue St-Sauveur, 35, confiait mardi à son employé Léon Deguillaghe, 52 ans, rue du Curé-St-Sauveur, 28, pour une soixantaine de francs de marchandises avec charge d'aller les vendre.

Quand Deguillaghe revint chez son patron, il lui déclara avoir vendu pour 15 fr. 25 de marchandises, mais avoua qu'il ne lui restait plus que 2 fr. 50, le reste ayant été dépensé par lui dans les estaminets.

L'employé infidèle a été mis en état d'arrestation.

Menus faits. — M. le Mazurier, commissaire de police du 4e arrondissement, a dressé procès-verbal à la charge de Marie Labuègne, 23 ans, actuellement en fuite, pour abus de confiance d'un collet d'une valeur de 35 francs au préjudice de Mlle Leroy, boulevard des Ecoles, 66.

— Le sieur Paul Boscart, 30 ans, tailleur, sans domicile fixe, et une journalière, Clara Tellier, 47 ans, rue de Bailleul, 5, ont été arrêtés pour outrages aux agents.

— Procès-verbal a été dressé, pour le même fait, à la charge du sieur Arthur Foucart, 32 ans, journalier, rue du Vieux-Marché-aux-Moutons.

LE NORD

VALENCIENNES

UN ENFANT NOYÉ

Mardi vers 7 heures du soir, le jeune André Brohain, âgé de 6 ans, fils du propriétaire de l'Ecole de natation jouait avec un enfant de son âge près de l'ancien bureau d'octroi du faubourg de Cambrai, sur les bords de la rivière Sainte-Catherine, lorsqu'il perdit pied et tomba à l'eau. Aux cris poussés par le compagnon du petit imprudent on arriva, mais il était trop tard, l'asphyxie avait accompli son œuvre.

Chute d'une cage
A LA FOSSE DE RŒULX

Un grave accident s'est produit à la fosse dite de Rœulx, située sur le territoire d'Escaudain.

Vers 1 heure 1/2, les premiers ouvriers se trouvaient à l'accrochage pour la remonte et dix d'entre eux avaient déjà pris place dans la cage à l'étage du dessous.

Le chef de taquet voulut alors la faire descendre pour permettre à d'autres ouvriers de prendre place dans les autres étages de la cage, mais les taquets ne fonctionnant plus, la cage fut précipitée à une profondeur de six mètres, buttant contre des faux taquets et faisant un bruit épouvantable.

Le choc fut violent et tous les ouvriers furent plus ou moins contusionnés.

Les plus gravement blessés sont : François Laude, violentes contusions dans les reins ; on ne peut se prononcer sur son état ; Pierre Brabant, une cuisse cassée ; et François Canivez, contusions aux bras.

Les autres ouvriers en furent quittes avec des contusions ; remontés au jour ils ont pu regagner leur domicile.

CAMBRAI

Enfant noyée

La jeune Coralie Varenne, 5 ans, dont les parents sont mariniers, et qui était disparue depuis le 12 courant, a été retrouvée noyée hier dans la soirée, dans l'écluse de Selles, au territoire de Neuville-Saint-Rémy.

AVESNES

Un drame à Trélon

Une rixe éclata, dimanche vers neuf heures du soir, entre deux ouvriers de la verrerie à bouteilles, Marmignon et Lambillotte. Au cours de la lutte, Marmignon porta à son adversaire un coup de pied si violent qu'il lui brisa la jambe en deux endroits.

Quand on annonça la nouvelle à Mme Lambillotte, la mère, qui souffrait depuis longtemps d'une maladie de cœur, elle se rendit auprès de son fils. Elle fut tellement émotionnée en le voyant, qu'elle s'évanouit.

On la transporta chez M. Dumont ; mais malgré les soins que lui prodigua le docteur Ringuet, elle mourut presque aussitôt.

C'est un cadavre et un blessé que l'on rapporta au pauvre père qui souffre aussi depuis longtemps.

Les deux fractures de la jambe de Lambillotte ont été réduites immédiatement.

Marmignon est un ivrogne et un batailleur. Il a fui en Belgique.

Accident mortel à Bermeries

Mardi, M. Armand Bieunard, célibataire, âgé de 28 ans, cultivateur et Conseiller municipal à Amfroipret, était venu chercher un chariot de charbon à la gare de Bavay. En s'en retournant sur la route de Bermeries, il tomba, on ne sait comment, sous sa voiture qui lui fit de graves blessures. A neuf heures du soir, on trouvait l'infortuné cultivateur inanimé sur le sol et à onze heures et demie du soir, il expirait.

Une chute mortelle
A MARETZ

Mardi vers sept heures du soir M. Jésus Vital, dit Carnot, âgé de 69 ans, célibataire, étant allé chercher du foin dans sa grange, a fait une chute de trois mètres et s'est brisé la colonne vertébrale.

DUNKERQUE

Grave accident à bord d'un navire

Mercredi matin, deux mécaniciens du steamer pétrolier «Luciline» mettaient sous pression le navire qui était prêt à prendre la mer lorsque tout à coup un joint de vapeur éclata. Les deux hommes, W. E. Allezin et Woods Percy furent grièvements brûlé par la vapeur qui, s'échappait par la fissure. Ces malheureux ont été transportés à l'hôpital.

FINANCES

Paris, le 18 juin 1902.

Quoique moins ferme en clôture, la physionomie du marché s'est très favorablement modifiée aujourd'hui.

Le 3 0/0 continue sa marche ascendante à 101.80, le 3 1/2 0/0 reste à 102.40.

Les Sociétés de crédit ont été activement traitées : le Crédit Lyonnais à 1.054, le Crédit Foncier à 753, le Comptoir National d'Escompte à 537 et la Banque Française à 260.

La Société Générale se traite à 610. Son bilan au 31 mai 1902 fait ressortir au total des opérations un nouvel accroissement qui n'est pas inférieur à 14 millions. Les bénéfices du mois de mai, frais généraux déduits, ont été de 438.181 fr, 26.

Les obligations de la Compagnie pour l'éclairage des villes et la fabrication des compteurs ont un marché suivi à 287 ; on sait qu'elles vont détacher un coupon de 7 fr. 55 le 1er juillet prochain.

Fonds étrangers bien tenus. L'Extérieure progresse à 81.62 ; le 4 0/0 Serbe est recherché à 7..55. Bruxelles est indécis : 3 0 0 99.70. Part de Réserve 2.495. Capital Aciéries d'Auvers 57.50 et Cockeuil 1.945. Charbonnages soutenus. Nouvelle faiblesse des grosses valeurs Congolaises.

Chemins Français mieux.

Au lieu de ces mixtures étranges

qui, tous les jours, sont livrées à la consommation, avec les réclames les plus tapageuses, sous le titre fantaisiste d'**APERITIF**, ne consommez que l'excellent **VIN** de

BANYULS-TRILLES Quinquina

et vous ne tarderez pas à en ressentir les bienfaits surprenants.

Dans tous les Cafés et les bons Estaminets

Exiger l'étiquette sur la bouteille

TRIBUNAUX

Tribunal Correctionnel de Lille

Audience du 18 Juin

Présidence de **M. Bouillon**, juge. — Assesseurs **MM. Prudhomme** et **Delassus**, juges — Ministère public, **M. du Bousquet de Florian**, substitut.

PROCÈS DE PRESSE

Comme chacun sait, le frère Florian, qui fut arrêté il y a six mois, sous l'inculpation d'attentats aux mœurs, a poursuivi le *Progrès du Nord* en la personne de M. Leclercq, son gérant, devant le Tribunal correctionnel pour diffamation, à l'occasion des comptes-rendus publiés à cette époque, au sujet de l'instruction ouverte contre lui.

L'affaire, après nombreux incidents, a été plaidée par M. Chesnelong pour le Frère Florian de son vrai nom Bara, et par M. Raymond Rajat, pour le *Progrès du Nord*.

Le tribunal déclare que s'il était de notoriété publique que le Frère Florian venait d'être arrêté et que si le journal avait le droit de porter ce fait à la connaissance du public et d'en faire connaître les circonstances, c'était à la condition de ne pas y ajouter de commentaires, de s'en tenir aux faits avérés, acquis et indiscutables ; qu'en ne s'en tenant pas à cette prudente réserve, on a préjugé d'une décision de justice, qu'un prévenu doit être réputé innocent jusqu'à ce qu'on ait rapporté la preuve de sa culpabilité ; et qu'en fait une ordonnance de non-lieu est intervenue. Mais il y a lieu, ajoute-t-il, de tenir compte de la vraisemblance que l'arrestation du Frère Florian donnait aux accusations et de la tolérance dont jouissent les informations de ce genre.

Et il prononce : 16 fr. d'amende, 1 fr. de dommages-intérêts, 5 insertions du jugement, sans que le coût total puisse dépasser 15 fr.

L'affaire Mounier. — On sait aussi que l'infortuné concurrent de M. Dron, M. Monnier, a par l'organe de M. Decaudin assigné M. Leclercq, gérant de l'*Avenir de Roubaix-Tourcoing*, à l'occasion du compte-rendu d'une conférence faite pendant la période électorale par M. Scalbert. M. Monnier a imaginé de poursuivre l'*Avenir* comme auteur principal et M. Scalbert comme complice de la diffamation.

M. Raymond Rajat a plaidé pour les deux prévenus.

Le Tribunal met hors de cause M. Scalbert et l'acquitte. Il condamne M. Leclercq à 16 francs d'amende, 1 fr. de dommages-intérêts et une insertion du coût de 30 fr. et une dans l'*Avenir*.

Les pickpokets en villégiature à Lille. — Prenez garde à vos poches ! Voilà ce que l'on devrait afficher à chaque coin de rue en ce temps d'exposition internationale.

Voilà ce que Mme Terrier, née Jeanne Maréchal, a eu tort d'oublier le dimanche aux régates, tandis que deux repris de justice belges qui avaient franchi la frontière à propos, Emile Balestrie, âgé de 23 ans et Pierre Dhaes, âgé de 20 ans, farfouillaient dans ses profondes.

Pincés néanmoins en flagrant délit les deux voleurs sont condamnés à 6 mois de prison.

Tribunal Civil de Lille

Audience des criées du mercredi 18 juin

Lille. — Avenue de Dunkerque, 175 à 185 et cité Chapeau, estaminet et maisons d'habitation. Mise à prix 25,000 fr. Adjugé à M. Buiteau pour 28,600.

— Quai du Wault, 12, 12 bis, habitation et brasserie. Mise à prix, 25,000 fr. M. Rombaut : 23,500.

— Rue Brûle-Maison, 70, maison de maître, 60,000 fr. M. Desmazières, 89,100.

Roubaix. — Grande-Rue, 59, maison de commerce, 60,000 fr. M. Buiteau : 80,000.

— Rue Pellart prolongée, 166,170, 172 et 174, 4 maisons d'habitation, 8,000 fr. M. Rombaut : 23,000.

— Rue Latine, 26, habitation, 3,000. M. Goron, 5,700.

— Rue Galvani, 42, maison de commerce, 2,500. M. Desmazières, 2,700.

— Rue Galvani, 44, maison de commerce, 4,000. M. Buiteau, 5,000.

Quesnoy-sur-Deûle. — Une propriété d'une ferme, 70 ares 88, 93 ares 6, 1 hectare 59 ares 48, 1 hectare 6 ares 32, 1 hectare 34 ares 84, 53 ares 16. Mise à prix 23,275. M. Desmazières.

— Rue Royale, 740 mètres carrés de terrain, 4,320. M. Desmazières.

— Rue d'Ypres, 784 mètres carrés de terrain, 2,970. M. Desmazières.

Gouy. — Une nue-propriété de 3 hectares 56 ares 61 cent. et de 3 hect. 46 ares 29 cent., 6,750. M. Desmazières.

L'« OFFICIEL »

Par arrêté du Préfet du Nord en date du 10 juin, a été nommé facteur de ville, à Lille, M. Hénin, ex-sergent-major du 3e régiment d'infanterie.

Un décret convoque les électeurs des cantons de Cysoing et Pas (Pas-de-Calais), pour le 6 juillet, à l'effet d'élire un conseiller d'arrondissement.

LE SPORT

TIR

A Hellemmes-Lille. — Le concours de tir organisé par l'A. A. des A. E. de l'E. d'Hellemmes-Lille aura lieu les dimanches 22 et 29 juin, de 10 h. du matin à 7 h. du soir dans la salle Fagniard (en face de l'Eglise.)

Afin de permettre à tous les tireurs d'y venir le jour qui leur conviendra le mieux, le comité d'organisation a décidé que le carton de classement serait appuyé par le suivant et que les prix pourraient être réclamés jusqu'au 13 juillet. 60 francs et de nombreux prix de valeur sont offerts aux amateurs.

Le prix du carton, munitions comprises, est fixé à 60 centimes.

BULLETIN ECONOMIQUE

Bulletin Linier

du mercredi 18 juin

Lins. — La demande en lins de Pays et de Belgique est fort active en ce moment, mais malheureusement le peu d'arrivages sur les marchés empêche de contenter les acheteurs. Prix très fermes.

N.-B. — La persistance du mauvais temps compromet gravement la nouvelle récolte en lins dans notre région, et si le soleil ne prend pas bientôt la place de la pluie, on pourra la considérer en majeure partie comme perdue. En ce moment beaucoup de lins, et les plus longs, sont couchés et pourrissent sur pied, surtout dans les terres basses, car il n'y a pas assez de soleil pour les relever.

Transactions assez animées en lins de Russie de tous genres, et elles pourraient l'être davantage si la plupart des détenteurs ne se retiraient pas du marché faute de lins à vendre. Prix fermement tenus en hausse. Change à trois mois de Saint-Pétersbourg sur Paris, 266 1/4.

Etoupes. — Bon courant d'affaires et prix en faveur des vendeurs.

Fils. — La vente continue d'être assez animée, avec prix infiniment mieux tenus.

Toiles. — Pas de changement à signaler cette semaine. Affaires peu actives et prix très fermes en raison de la hausse sur les matières premières.

Jutes. — Courant d'affaires ordinaire, sans modification bien sensible des prix.

Chanvres. — La matière brute est excessivement ferme et les filés sont en meilleure demande.

CONNAISSANCES UTILES

Un moyen facile de préserver des vers les meubles en vieux chêne. — Les frotter avec un linge couvert de poudre de coloquinte. Cette poudre s'introduit dans les trous et tue les vers.

Bonhomme FRANKLIN.

LA TEMPÉRATURE

170 — JEUDI 19 JUIN — 195

Lever du soleil, 3 h. 58. — Coucher, 8 h. 04.

Lune. — Lever à 6 h. 36 ; coucher à 3 h. 41.

13e jour de la lune.

Temps probable : Temps beau avec un nouveau réchauffement est probable.

OBSERVATIONS MÉTÉOROLOGIQUES

du 18 juin

Baromètre à 9 h. du matin : 763mm7.

Hausse depuis hier : 5mm5.

Direction du vent : Nord-Est.

Etat du ciel : Très nuageux.

Températures extrêmes depuis 24 heures : Minima, + 6°8 ; maxima, jour, + 17°5.

Programmes des Spectacles et Concerts

VILLE DE ROUBAIX

Programme du concert qui sera donné le Jeudi 19 juin, sur la place de la Liberté, par la Grande Fanfare :

Première partie

1° Marche Roubaisienne, 1re audition (Henri Gadenne) — 2° La Juive, fantaisie, Solistes : MM. Henri Petit, Jules Petit et Gich (Halévy) — 3° Une Nuit d'Eté, scène imitative (Henri Gadenne) — 4° Rigoletto, fantaisie (Verdi).

Deuxième partie

5° L'arrivée du Tsar, allegro (Henri Gadenne) — 6° Mireille, fantaisie (Gounod) — 7° Carmen, fantaisie (Bizet).

VILLE DE TOURCOING

Concerts publics d'été. — L'harmonie la Fraternelle et l'Orphéon la Jeunesse Lyrique, exécuteront sur le kiosque de la Grande Place, le jeudi 19 juin 1902, à 8 heures 1/2 du soir, les morceaux suivants :

L'Harmonie la Fraternelle

1. Le Mousquetaire, allegro militaire, V. Buot — 2. Sous la Feuillée, ouverture, Jules Streuwen.

L'Orphéon la Jeunesse Lyrique

3. Les Martyrs aux arènes. — 4. Les Moissonneurs de la Brie.

L'Harmonie la Fraternelle

5. Fantaisie Ballet, Louis Montagne. — 6. Noces de Marionnettes, V. Turine.

KERMESSES

22 juin. — St-Etienne (Lille), Lambersart, Bondues, Ennetières-en-Weppes, Gondecourt, Mons-en-Pévèle, Loos, Templeuve.

29 juin. — Moulins-Lille, Bauvin, Mons-en-Barœul, Marquette, Illies, Linselles, Lomme.

CONVOCATIONS

Tourcoing. — *Fanfare du Point Central.* — Les sociétaires sont informés qu'il y a répétition générale le jeudi 19 juin et le samedi 21 juin.

La commission compte sur la présence de tous les membres pour répéter les morceaux à exécuter dimanche. Répétition à 9 heures très-précises, à 10 heures 1/4 la réunion sera terminée.

Halluin. — Le comité organisateur du concours d'Halluin, prie les sociétés qui n'ont pas encore envoyé leur adhésion de la faire parvenir dans le plus bref délai possible au directeur du concours, 7, rue de la Fontaine, Croix.

GUICHET DES RENSEIGNEMENTS

Réponses gratuites à toutes questions demandées par écrit

AFFAIRES DIVERSES

B. C. Fourmies. — Avons déjà à plusieurs amis conseillé l'abstention ; cependant la somme en question est trop minime pour courir grand risque.

LE FACTEUR.

DROIT USUEL

M. Delannoy : Rendez vous avec vos pièces jeudi à neuf heures au Palais de Justice au bureau des consultations gratuites. — *H. V.* : C'est inutile. — *A. B. n° 2* : Allez voir le juge de paix et exposez lui cette situation. — *Un amoureux* : 1. Jusqu'au quart de la fortune ; 2. par notaire.

Maître D.

Etat-Civil de Roubaix

Du 18 juin

Naissances — Georges Ricart, rue du Caire 16 — Marthe Marquette, Grande-Rue, 74 bis — Joseph Somers, rue Plutarque 1 — Gustave Dupont, rue Bayart 24 — Gabriel Roussel, rue Mimerel 25 — Suzanne Gossens, rue des Vélocipèdes, c. Faidherbe 4 — Rachel Frémaux, rue des Fossés 124.

Décès — Joséphine Diongre, 85 ans, rue de l'Hospice — Suzanne Verbruggen, 1 an, rue de la Chaussée 31 — Pierre Matesse, 71 ans, s. prof., rue de Barbieux — Rosalie Deschutter, 71 ans, s. prof., rue de Barbieux — Ildephonse Gyrpreaux, 31 ans, mécanicien, rue des Arts, imp. Mozart 5 — Charles Descamps, 52 ans, cabaretier, rue des Champs 41 — Louis De Waeles, 59 ans, tisserand, r. de Rome, c. Ducrocq — Céline Lempereur, 26 ans, repasseuse, rue Blanchemaille — Pierre Despret, 49 ans, nég. épicier, rue Delannoy 261.

Etat-Civil de Tourcoing

Du 18 juin

Naissances — Brunet Edmond, rue Nationale — Feys Julienne, rue St-Pierre 17 — Dal Marie, rue du Clinquet 30 — Matton Marguerite, rue du Jurat — Holvoet Jeanne, rue Boileau — Pee Pierre, rue Carnot.

Décès — Baeyens François, 40 ans, rue du Faucon 1.

Etat-civil de Wattrelos

Du 17 Juin

Naissances — Paul Renard, Heuzarde — Paul Delsoutre, rue du Bureau — Héléna Decottignies, Touquet — Emile Florent, Laboureur, cour Couteau — Sidonie Demeyere, Crétinier.

Décès — Marie Quatanneus, 60 ans 1/2, ménagère, Touquet — Iron Vanwymelbeke, 59 ans 1/2 domest. de ferme, rue du Trou de Fouan.

Traitement des Maladies de Peau
ET SYPHILITIQUES

Par le Docteur MERLIER

de la Faculté de Médecine de Paris

Consultations Gratuites à la Pharmacie du Docteur **MERLIER**, tous les jours, de 2 heures à 8 heures.

Maladie de foie ! — Saint-Auvent (Haute-Vienne), le 6 novembre 1900. Depuis plusieurs années je suis atteint d'une maladie de foie qui, à chaque changement de saison, me rend très souffrant. Aussitôt que je fais usage de vos **Pilules Suisses**, je suis soulagé.

H. BAUX (Sig. lég.).

A M. Hertzog, pharm., 28, rue de Grammont, Paris.

AGRICULTURE & COMMERCE

BESTIAUX

Lille, du 16 au 18 juin :

ESPÈCES d'animaux	Nombre d'anim. Amenés	vend. pour Lille	vend. pour ray. appr	Prix de revient au kilog. sur pied 1re q.	2e q.	3e q.	Poids net
Bœufs	160	—	—	0.92	0.84	0.72	—
Vaches	205	—	—	0.75	0.67	0.55	—
Taureaux	32	—	—	0.75	0.67	0.55	—
Veaux	516	—	—	1.10	1.02	0.90	—
Moutons	—	—	—	».—	».—	».—	».—
Porcs	—	—	—	».—	».—	».—	».—

LAINES

Roubaix, 18 juin — Peignés (type unique) :

MOIS	COTE précédente	de midi à Roubx	4 h. 1/2 à Tourcg
1902 Juin	4.80	4.80	4.85
— Juillet	4.775	4.825	4.85
— Août	4.775	4.80	4.85
— Septembre	4.80	4.80	4.85
— Octobre	4.825	4.80	4.85
— Novembre	4.825	4.85	4.85
— Décembre	4.825	4.85	4.875
1903 Janvier	4.825	4.85	4.875
— Février	4.85	4.875	4.875
— Mars	.....	.....	.....
— Avril	.....	.....	.....
— Mai	.....	.....	.....

AFFAIRES TRAITÉES A LA CORBEILLE

MATIN

Décembre	5 000	»	à 4.85
Février	25.000	»	à 4.875

Total 30,000 kilos.

SOIR

Juin	5.000	»	à 4.85
Décembre	5 000	»	à 4.875
Janvier	5.000	»	à 4.875
Février	10.000	»	à 4.90

Total 25.000 kilos.

Anvers. — Kilos : 85.000. Tendance soutenue.

COTONS

Liverpool, 18 juin :

Ventes probables : 12.000 balles. — Marché soutenu — Futurs : Baisse 6 à 7/128.

Le Havre, 18 juin :

	17 11 h	17 4 h.	18 11 h.		17 11 h.	17 4 h.	18 11 h.
Juin	58 .I.	57 3/4	57 1/8	Déc.	51 1/4	51 1/8	50 3/4
Juill.	58 .I.	57 5/8	56 3/4	Janv.	51 1/8	51 .I.	50 1/4
Août	57 5/8	57 3/8	56 1/2	Févr	51 .I.	50 7/8	50 1/8
Sept.	57 I	56 5/8	55 5/8	Mars	50 7/8	50 3/4	49 7/8
Octob	53 5/8	53 1/2	52 5/8	Avril	50 7/8	50 3/4	50 .I.
Nov.	51 3/4	51 5/8	50 7/8	Mai	50 3/4	50 5/8	49 7/8

Marché soutenu.

New-York, 17 juin :

Recettes 5.000 b. contre 8 000 en 1901 et 4.300 en 1899. — Total de la semaine : 13,500 balles, contre 23,800 en 1901 et 12,700 en 1899.

	16	17		16	17
Juin	8 90	8 80	Décembre	7 87	7 74
Juillet	8 63	8 49	Janvier	7 87	7 75
Août	8 33	8 20	Février	7 87	7 75
Septembre	8 06	7 93	Mars	7 88	7 77
Octobre	7 93	7 81	Avril	. —	. —
Novembre	7 86	7 74	Mai	. —	. —

Marché soutenu.

Bourse de Lille du 18 Juin

Charbonnages (actions)

Albi (à 500 t. p.), 1246 — Aniche (le 1/240e de denier) 861 — Aniche (le 1/100e de denier) 5375 — Bethune (Bully-Grenay) p. 4190 — Bruay p. 565 — Campagnac (a. 1000 t. p.) p. 1300 — Carvin (act. 500 t. p.) (le cinquième) 129 — Clarence (a 500 t. p.) 610 — Courrières, p. 2570 — Crespin (a. 125 t. p.) p. 152 — Douchy, p. 1095 — Dourges (le 100e) p. 241 — Escarpelle (Soc. an., act. 100 fr.) p, 890 — Flines-lez-Raches (a. 500 t. p.) 614 — Lens p. 593 — Liévin p. 2475 — Maries (30 0/0, part d'ingénieur) p. 1849 — Marly (à 500 t. p.) 354 — Ostricourt (a. 500 t. p.) p. 1245 — Thivencelles (soc. anon, à 500 t. p.) p. 496 — Vicoigne (le vingtième), p. 1051.

Métallurgie Forges et Hauts-Fourneaux

Denain et Anzin (à 500 t. p.) p. 1088.

Actions : Sociétés diverses

Margari de Béthune (anc. Maison Campion) (a. 500 t. p.) p. 600.

Emprunts (villes et départements)

Département du Nord (obl. 100). 112.75.

Obligations diverses

Hauts-Fourneaux de Maubeuge (remb. à 500). 510. — Société Métallurgique d'Amiens (remb. à 500) p. 510.

Charbonnages (obligations)

Bianzy 1893 (remb. à 500) p. 503 — Drocourt 1894 (remb. à 500) p. 516 — Drocourt 1895 (remb. à 500) p. 516.

IMPRIMERIE DU PROGRÈS DU NORD, RUE NATIONALE, 51 LILLE

Le gérant : A. LECLERCQ

FEUILLETON 93

LA GRAND-MÈRE

PAR

Emile RICHEBOURG

TROISIÈME PARTIE

LES VICTIMES

Le gracié saisit la main qui lui était tendue et la baisa en la mouillant de ses larmes.

— Lapret, reprit le directeur, je ne vous ai pas encore tout dit ; j'ai à vous faire part, maintenant, des instructions qui vous sont données, des recommandations expresses qui vous sont faites. Mais, si vous le voulez bien, nous parlerons de l'état de votre bourse.

— Ma bourse est bien modeste, monsieur le directeur ; je n'ai certainement pas la somme nécessaire pour m'acheter un vêtement convenable et payer les frais de la traversée.

— Vous auriez pu facilement amasser une somme relativement importante ; mais, généreux, toujours prêt à rendre service, vous avez constamment donné à vos camarades tout ce que vous gagniez.

— Un condamné à perpétuité, monsieur le directeur, ne songe pas à faire des économies.

— Heureusement, on a prévu le cas, et il y a dans cette bourse mille francs en or que je suis chargé de vous remettre.

— Mais, monsieur le directeur... balbutia le grâcié, qui ouvrait de grands yeux.

— Prenez, mon ami, cet argent est à vous, et j'ajoute qu'il vous est indispensable, car vous aurez à payer les frais de la traversée et à faire face à certaines dépenses en arrivant en France. Je ne parle pas du vêtement qu'il va vous falloir, il vous sera donné ici. Maintenant, mon ami, écoutez-moi avec la plus grande attention et gravez bien mes paroles dans votre mémoire. Ce qu'on exige de vous est dans votre intérêt, et, plus encore, dans l'intérêt de votre femme et de votre fils. N'oubliez pas que la plus légère indiscrétion de votre part pourrait entraver l'œuvre que poursuit votre protecteur et peut-être en compromettre le succès. Tout à l'heure, en me quittant, vous retournerez à Saint-Laurent. Vous ne direz à personne que vous avez votre grâce, que vous êtes libre. A la Guyane, comme en France, et pendant le voyage en mer, vous garderez le silence sur ce qui s'est passé entre nous. Vous prendrez dans votre cabane ce que vous voudrez emporter, et, à la nuit tombante, vous reviendrez ici, où l'on vous servira à manger ; ensuite, on vous remettra un costume qui ne laissera pas soupçonner que vous avez porté l'uniforme des prisonniers. A dix heures, un matelot de l'*Oreste* viendra vous chercher et vous conduira à bord du navire, où vous serez inscrit comme passager sous le nom de Durocher. Rappelez-vous bien qu'à partir de ce moment et jusqu'à nouvel ordre, vous ne vous appellerez plus Lapret, mais Durocher.

— Oui, monsieur le directeur.

— Vous comprenez bien, n'est-ce pas, que ce n'est point sans raison qu'on vous fait changer de nom ?

— Oui, oui, je comprends.

— Comme je vous l'ai dit, l'*Oreste* retourne directement en France et, à moins de mauvais temps, il ne fera escale nulle part. Vous remettrez donc bientôt les pieds sur le sol de la patrie. Aussitôt arrivé en France, sans perdre de temps, vous vous rendrez à Versailles et vous vous installerez à l'*Hôtel des Chantiers*. Là, toujours sous le nom de Durocher, bien entendu, vous pourrez vous donner comme un ancien militaire retraité ou un petit rentier de province venu à Versailles pour y passer quelque temps. Vous sortirez le moins possible de votre chambre et vous attendrez patiemment que quelqu'un vienne demander M. Durocher. Du reste, il est probable que vous n'attendrez pas longtemps. On saura que vous avez pris passage à bord de l'*Oreste* et l'arrivée du navire en France annoncera la vôtre. A Versailles, vous serez bien près de votre femme et de votre fils, mais vous ne devrez faire aucune tentative pour les retrouver, Voilà, mon ami, les instructions que j'avais à vous donner. Quant à ce que vous aurez à faire en France, on vous le dira.

Lapret se leva.

Le directeur du pénitencier lui tendit de nouveau la main et le regarda avec surprise. Lapret n'était plus le même homme : en un instant, il s'était transformé ; il avait la figure illuminée, le regard vif, plein de rayonnements ; se tenant droit, la tête haute, il semblait avoir grandi et être rajeuni de vingt années.

C'est qu'un souffle de vie puissant faisait circuler en lui une nouvelle sève, c'est qu'il se sentait redevenu un homme. Il avait sa grâce, il était libre, il n'était plus forçat !

Après avoir remercié le directeur avec effusion, ne trouvant pas assez de chaudes paroles pour exprimer sa reconnaissance, il se retira.

Quand il se trouva seul sur le chemin qui conduisait aux habitations de Saint-Laurent, il se sentit léger comme les oiseaux au brillant plumage qui fuyaient devant lui à tire d'ailes ; il lui semblait que lui aussi avait des ailes.

Il respira avec une sorte de volupté. Comme il le sentait vivifiant, cet air qui pénétrait dans ses poumons ! Pour lui, maintenant, cet air était celui de la liberté !

Libre ! libre !

Tout en lui se dilatait : sa poitrine, son cœur, son âme. Il se sentait inondé d'une joie immense.

Libre ! libre !

Et il allait partir ; bientôt il reverrait la France, sa femme, son fils !

Il ne pensait plus aux souffrances qu'il avait endurées pendant dix-huit années ; il avait oublié le passé. Maintenant qu'il était libre, qu'il reverrait ceux qu'il aimait, qu'est-ce que cela lui faisait d'avoir souffert ? Il ne devait plus songer qu'à l'avenir, au bonheur qu'on lui avait promis.

Mais qui donc était-il, ce protecteur qui, après tant d'années écoulées, s'était souvenu de lui ? Ah ! il fallait qu'il fût bien puissant pour avoir obtenu sa grâce ! Et il voulait plus encore. Convaincu qu'il avait été injustement condamné, il songeait à sa réhabilitation. Etait-elle possible ?

Oh ! il ne fallait pas trop demander.

Il pensa au marquis de Prémorin.

Etait-ce lui le protecteur ? Peut-être.

Mais n'importe, quel qu'il fût, ce protecteur, il le bénissait !

III

Les deux barons

Le lecteur voit, par ce qu'il vient de lire, que le vieux marquis de Prémorin ne restait pas inactif ; comme un général d'armée, qui, sur son plan de bataille a étudié et combiné les divers mouvements de ses troupes, le marquis agissait prudemment, secrètement, sans se presser, mais avec la certitude d'atteindre son but.

Les premières et heureuses conséquences des révélations du père Bourlot, le vieux braconnier, étaient la grâce du condamné et son retour en France.

Ah ! Frédéric Lapret et sa femme connaissaient bien le marquis de Prémorin, puisqu'il leur était venu à tous deux la pensée que c'était lui le protecteur mystérieux.

Maintenant, nous revenons à Paris et nous pénétrons de nouveau près de M. de Septème, deux heures environ après la visite que lui avait faite la comtesse de Prémorin.

On lui avait servi son déjeûner, il avait mangé du bout des dents, puis s'était remis sur son canapé, dans la position où il avait reçu son ancienne maîtresse.

N'ayant rien de mieux à faire que de fumer, il alluma un cigare, et, tout en lançant au plafond des bouffées de fumée, il réfléchissait.

Il se disait que Charlotte n'avait pas tout à fait tort, qu'il était dangereux d'attirer l'attention sur lui.

Il était forcé de reconnaître qu'il avait beaucoup d'ennemis, que de terribles rancunes, d'implacables haines s'étaient amassées contre lui, qu'on se souvenait de sa morgue, de son insolence, que ceux qu'il avait autrefois humiliés, qu'il avait écrasés de son luxe, de sa supériorité, ne lui pardonneraient jamais. Et il convenait que, maintenant qu'il ne pouvait plus rien, il avait le plus grand intérêt à se faire oublier.

Il jeta un regard sombre sur les journaux jetés sur la table et grommela d'une voix sourde, parlant des journalistes :

— Sont-ils assez heureux de pouvoir me décocher toutes leurs flèches ! Pas un ne me soutient, c'est comme s'ils répondaient tous à un mot d'ordre donné. Pas un ! Pas un de ceux qui, autrefois mes amis, s'asseyaient à ma table, m'empruntaient mon argent, mes chevaux, et jusqu'à mes maitresses ! Au contraire, c'est chez ceux-là que je trouve plus de violence, que la haine est plus forte. Voilà les hommes, voilà le monde, voilà la vie ! murmura-t-il d'un ton amer. — Oui, continua-t-il, j'ai eu tort de déchaîner contre moi cette meute hurlante ; mais pouvais-je faire autrement ? Pouvais-je répondre au baron de Verboise : « Chargez un autre de votre besogne ou chargez-vous-en vous même » Non, je ne pouvais pas refuser, j'ai dû obéir... Mais qu'il ne me demande plus rien, maintenant, j'ai été assez son esclave !

Il avait les yeux pleins de lueurs farouches et sa bouche était devenue grimaçante.

Il resta un moment silencieux et reprit :

— Je suis étonné qu'il ne soit pas déjà venu me reprocher d'avoir si mal répondu à ce qu'il attendait de moi.

A peine avait-il prononcé ces paroles qu'une main hardie sonna à la porte de l'appartement.

— C'est lui, pensa le blessé en tressaillant.

En effet, son domestique vint lui annoncer M. le baron de Verboise, qui entra presque aussitôt.

Celui-ci était de fort mauvaise humeur, cela se voyait à l'expression de sa physionomie, à l'éclat de son regard, au sourire singulier qu'il avait sur les lèvres.

M. de Septème s'assit sur la causeuse et tendit sa main gauche en disant :

— Bonjour, de Verboise.

— Bonjour, Septème, bonjour, répondit l'espion en s'installant dans un fauteuil.

(A suivre).